

# Les interactions en milieu de travail: une clé pour comprendre l'ajustement des pratiques d'évaluation des apprentissages des enseignants formés à l'étranger



**Joëlle Morrissette**  
Professeure agrégée  
Université de Montréal  
joelle.morrissette@umontreal.ca



**Saïdou Segueda**  
Étudiant au doctorat  
Université de Montréal  
saidou.segueda@umontreal.ca

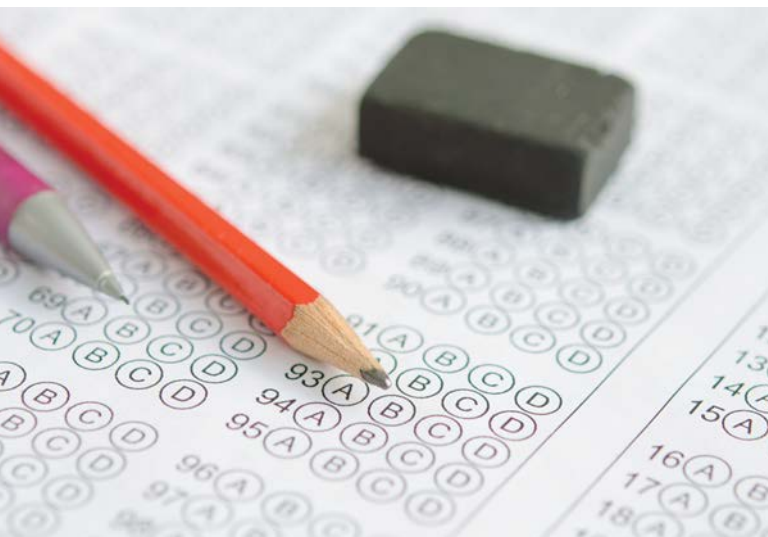
Plusieurs enseignants formés à l'étranger (EFE) trouvent un emploi dans les écoles du Québec, principalement à Montréal. Au delà de la formation d'appoint qu'ils doivent suivre pour pouvoir enseigner, c'est au cœur des situations de travail, dans l'interaction avec leurs partenaires professionnels (pairs enseignants et spécialistes, directions d'école, conseillers pédagogiques, etc.), qu'ils apprennent à harmoniser certains aspects de leur pratique aux normes et valorisations locales. Dans le cadre de cette contribution, nous nous appuyons sur les résultats d'une recherche (Morrissette et Demazière, CRSH 2015-2017) ayant documenté l'intégration professionnelle d'EFE (principalement issus de l'Afrique du Nord), et nous présentons ici plus précisément les processus d'ajustement dans lesquels ils se sont engagés par rapport à leurs pratiques d'évaluation des apprentissages. D'abord, nous explicitons le bagage avec lequel ils arrivent en regard de cette dimension de la pratique, mettant en relief les manières de faire et les conceptions qui les sous-tendent qui ne se révèlent pas opératoires dans leur nouveau contexte de travail. Ensuite, nous examinons comment leurs interactions avec leurs partenaires de travail influencent l'ajustement de leurs manières d'évaluer les élèves dans le sens des normes et valorisations propres aux pratiques usuelles au sein des écoles québécoises.

## *Quand les conceptions de l'évaluation des apprentissages s'opposent*

Dans le pays d'origine de plusieurs enseignants formés à l'étranger, l'évaluation des apprentissages des élèves accomplit essentiellement une fonction de sanction et de sélection sociale, servant à classer les élèves les uns par rapport aux autres – sur la base de leur capacité à mémoriser un ensemble de connaissances – et à évacuer du système scolaire ceux qui n'atteignent pas les standards. Contrôler et uniformiser les conditions de passation des examens (aucune ressource permise), de même qu'appliquer une correction sévère, constituent des critères de qualification et de valorisation pour les enseignants aux yeux de leurs partenaires de travail et des élèves. Formés dans leur pays d'origine à préparer une « élite », l'excellence des performances de leurs élèves aux concours nationaux entraîne pour eux des retombées positives en termes de réputation, leur procurant différents avantages dont celui d'être sollicités pour donner des séances de formation à leurs pairs ou des cours particuliers aux élèves, cette dernière possibilité leur permettant d'obtenir un revenu d'appoint non négligeable.

Au vu des enjeux cruciaux de l'évaluation des apprentissages dans leur pays d'origine – l'échec pouvant conduire à l'exclusion de l'école –, les élèves se conforment le plus souvent à l'autorité pédagogique de l'enseignant, écoutent en classe et s'investissent pour préparer les examens, des conduites soutenues par leurs parents.

Si ces usages de l'évaluation sont opératoires dans leur pays d'origine, tenant à des conventions qui lient l'école, les familles et plus globalement la société, au Québec, les enseignants formés à l'étranger ont à ajuster leurs manières de faire, car un tout autre système d'attentes mutuelles lie ces sphères à l'instar du curriculum prescrit. Ainsi, créer des conditions uniformes de passation des examens, appliquer une correction



sévère ne valorisant que la mémorisation des connaissances, etc., ne sont pas des pratiques en phase avec l'importance accordée à la réussite du plus grand nombre d'élèves et à leur bien-être, au cœur du système scolaire et traduite dans la

**Dans le pays d'origine de plusieurs enseignants formés à l'étranger, l'évaluation des apprentissages des élèves accomplit essentiellement une fonction de sanction et de sélection sociale, servant à classer les élèves les uns par rapport aux autres.**

Politique d'évaluation des apprentissages. Ces pratiques ne sont pas en phase avec la fonction de soutien aux apprentissages de l'évaluation qui est aussi privilégiée et qui s'incarne dans une attention aux difficultés spécifiques de chaque élève et dans la mise en œuvre d'interventions différenciées conséquentes. Les enseignants formés à l'étranger en font l'apprentissage au sein de leurs interactions dans les écoles québécoises.

**Le rôle des interactions dans l'apprentissage des normes liées aux pratiques évaluatives**

Les enseignants formés à l'étranger ont une première surprise lorsque les élèves exigent des ressources pour faire leurs examens : feuille de notes, dictionnaire, etc. Pour eux, céder à cette demande invaliderait l'évaluation de leurs apprentissages. Mais devant l'insistance des élèves, ils s'enquêtent auprès de leurs pairs qui font valoir la légitimité de cette pratique. Ils se plient à cette norme dans un premier temps, mais sans y adhérer, car elle entre en forte contradiction avec celle connue dans leur pays d'origine. Au fil de leurs échanges avec différents partenaires, notamment avec des conseillers pédagogiques qui les amènent à comprendre que l'évaluation est censée cibler la mobilisation originale d'un ensemble de connaissances – prônée dans l'approche par compétences – et non seulement les connaissances en elles-mêmes, ils saisissent un peu mieux ce qui fonde l'accès à des ressources lors des examens.

Les enseignants formés à l'étranger ont une deuxième surprise en relation avec leurs premières expériences de correction des examens : la moyenne de leur classe est nettement inférieure à celle de leurs pairs, alors qu'elle correspond peu ou prou à celle obtenue dans leur pays d'origine. Ces derniers font alors valoir que cette situation dénote un problème qu'il faut corriger rapidement ; ils suggèrent souvent de revoir la conception même des examens. Mais c'est lorsqu'ils découvrent les grilles d'évaluation, et que des pairs ou qu'un conseiller pédagogique

modélisent pour eux la façon de les utiliser, que les enseignants formés à l'étranger comprennent ces différences : ils avaient pour habitude de pratiquer une correction négative qui valorisait presque exclusivement la réponse de l'élève, alors que les grilles utilisées au Québec, cohérentes avec l'approche par compétences, mobilisent un ensemble de critères qui accordent aussi de la valeur à la démarche.

**L'évaluation des apprentissages : une dimension identitaire forte du métier enseignant**

Au début de leur processus d'intégration professionnelle, les enseignants formés à l'étranger modifient leurs pratiques, car l'évaluation des apprentissages constitue une question sensible qui ne permet pas beaucoup d'écart aux normes curriculaires et à ses traductions négociées entre tous les acteurs concernés. S'ils s'alignent au départ pour éviter les protestations et les critiques, plusieurs d'entre eux en viennent à adhérer aux conceptions qui sous-tendent cette dimension de la profession telle qu'elle est interprétée dans les écoles québécoises, lorsqu'ils sont guidés et surtout lorsqu'ils trouvent dans leur environnement de travail des personnes qui prennent le temps de décoder pour eux le sens des pratiques usuelles. Lorsque bien accompagnés, certains s'engagent alors dans une véritable « conversion » (Berger et Luckmann, 1996) : « Je me suis métamorphosé ! », s'exclame l'un d'entre eux. Ils abandonnent ainsi certaines manières de faire dévaluées au Québec et en intériorisent d'autres qui se révèlent plus opératoires, qui font que les choses se passent plus harmonieusement. Pour ces derniers, l'adhésion à de nouveaux référentiels les amène à s'investir dans une nouvelle identité professionnelle, confirmée dans leurs interactions avec leurs partenaires de travail, trouvant un intérêt à mobiliser les ressources de l'évaluation des apprentissages des élèves pour mieux soutenir leur progression. Au vu de l'importance des interactions dans leur milieu de travail dans cette optique, il conviendrait de multiplier les espaces d'échanges pour une intégration professionnelle harmonieuse.

**Référence**

– Berger, L. et Luckmann, T. (1996). *La construction sociale de la réalité*, 2<sup>e</sup> éd. Paris : Armand Colin.